AGENTS DE CURE ET DE SCELLEMENT
Format principal nº : 03 39 23

KUREZ DR VOX

AGENT DE CURE DISSIPANT

EUCLID CHEMICAL

EMBALLAGE

Contenant de 1041 litres (sur commande)
Code : 157D 27
Baril de 208 litres
Code : 157D 55
Seau de 18,9 litres
Code : 157D 05

NETTOYAGE

Eau tiède savonneuse
(voir la section Nettoyage et décapage)

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans lorsqu'entreposé convenablement

SPÉCIFICATIONS ET CONFORMITÉS

- COV : 301 g/litre
- ASTM C309 Types 1 et 1-D, Classes A et B
- AASHTO M 148, Types 1 et 1-D, Classes A et B
- LEED v4 de l'USGBC, C+CB, C+CI
- Norme « WELL Building Standard »
- Testé et approuvé par le NTPEP
- ANSI/GBI 01, Green Building Assessment Protocol

DESCRIPTION

KUREZ DR VOX est un agent de cure liquide et une résine à base d'eau. Le produit forme une membrane, possède une faible odeur et est formulé à partir d'agents dissipant. KUREZ DR VOX permet une excellente cure initiale du béton, puis commence à se dégrader et à se détériorer une fois exposé à la circulation et aux rayons UV. Après un nettoyage pour enlever complètement KUREZ DR VOX, le béton est prêt à être recouvert, revêtu ou scellé.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Assure une cure adéquate qui crée un béton plus solide et plus résistant à l'usure
- Aide à minimiser le poussiérage
- Se décompose lorsqu'exposée aux UV et à la circulation
- Offert dans une formulation avec colorants éphémères

MÉTHODES COURANTES

- Vaporisateur industriel à pompe ou vaporisateur industriel sans air
- Rouleau à poils courts

DOMAINES D'APPLICATION

- Cure du béton extérieur* ou intérieur
- Béton qui recevra ultérieurement un recouvrement ou un revêtement
- Surface de béton où il n'est pas souhaitable qu'une membrane demeure à long terme

** Le produit décolorera lorsqu'exposé au soleil.*

APPARENCE

La couleur de KUREZ DR VOX peut varier entre blanc cassé et jaune pâle. La variation de couleur n'affecte pas la performance du produit. KUREZ DR VOX peut devenir ambré plus foncé lorsqu'il est exposé à la lumière UV.

APPLICATION – PROPRIÉTÉS

Ces propriétés ont été obtenues en laboratoire à 23 °C, 50 % HR. Il faut s'attendre à des variations en fonction des conditions sur le terrain.

Temps de séchage :	1 heure
Circulation piétonnière :	2 à 4 heures
Circulation de véhicules :	6 à 10 heures
Perte d'humidité (ASTM C156) :	< 0,55 kg/m²

RENDEMENT

Pour une décomposition adéquate et un enlèvement facile, ne pas dépasser l'épaisseur d'application suggérée.

Béton texturé :	7,4 m²/litre (300 pi²/gal US)
Béton lisse :	9,8 m²/litre (400 pi²/gal US)

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Appliquer KUREZ DR VOX selon le taux d'application recommandé le plus tôt possible après le lissage final à la truelle (ou après le démoulage des coffrages pour les applications verticales).

Malaxage : Le matériau pourrait se séparer s'il est entreposé pendant une période prolongée. Une agitation ou un malaxage modéré est requis avant l'utilisation.

Application : Appliquer uniformément à l'aide d'un vaporisateur ou d'un rouleau. Le produit peut être vaporisé à l'aide d'un vaporisateur manuel à pompe ou industriel sans air. Sur les surfaces verticales telles que les murs et les colonnes, KUREZ DR VOX doit être appliqué immédiatement après le décoffrage. **Ne pas appliquer une pellicule d'une épaisseur supérieure à celle recommandée. Une application épaisse ou non uniforme peut entraîner une dissipation lente et un enlèvement difficile du KUREZ DR VOX et pourrait décolorer la surface de béton.** Sur les planchers intérieurs de béton finis à la truelle d'acier où un agent de densification liquide sera appliqué (et avec l'approbation de l'ingénieur de projet), le taux d'application de KUREZ DR VOX pourrait être augmenté à 9,8 m^2/litre (400 pi^2/gal US) afin de faciliter l'enlèvement.

Dissipation : Le moment exact où KUREZ DR VOX se dissipera ou se détériorera varie en fonction du taux d'application, du taux d'humidité dans le béton, et du niveau d'exposition à la lumière UV et à la circulation sur le chantier. Au fil du temps, KUREZ DR VOX continuera à se dissiper et deviendra de plus en plus facile à enlever. Les planchers destinés à recevoir des recouvrements, des revêtements, et des agents de scellement doivent être nettoyés en profondeur pour assurer un enlèvement complet du KUREZ DR VOX.

NETTOYAGE ET DÉCAPAGE

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'eau tiède savonneuse avant que KUREZ DR VOX ne sèche.

L'utilisation d'un puissant nettoyeur à planchers tel qu'EUCO CLEAN & STRIP est recommandée pour aider au nettoyage et à l'enlèvement. Frotter le plancher à l'aide du nettoyeur et d'un équipement mécanique à poils durs, puis bien rincer avec de l'eau propre. Des méthodes mécaniques à haut rendement pourraient également être utilisées pour l'enlèvement, par exemple un décapage puissant au jet d'eau ou des méthodes abrasives telles que le ponçage ou le meulage. Après un nettoyage adéquat, suivre les directives du fabricant du scellant, du recouvrement ou du revêtement, selon le produit à appliquer, pour la préparation de la surface. L'utilisation du KUREZ DR VOX n'élimine pas le besoin de nettoyer et de préparer adéquatement la surface afin d'assurer une bonne adhésion du produit appliqué, particulièrement lorsque des chapes de béton ou de terrazzo suivront.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Protéger les contenants de produit du gel.
- Entreposer le produit à des températures se situant entre 10 et 32 °C.
- Afin d'obtenir des résultats optimaux, la température du produit doit se situer entre 10 et 32 °C lors de l'application, alors que la température ambiante et celle de la surface doivent se situer entre 7 et 38 °C.
- Après l'application, KUREZ DR VOX doit demeurer à découvert et non protégé afin d'obtenir une dissipation adéquate.
- Ne pas appliquer à des températures inférieures à 4 °C.
- Ne pas utiliser le produit à titre d'antiadhérent pour la construction « tilt-up ».
- Ne pas exposer à la pluie ou à l'eau dans les 4 heures suivant l'application.
- Le produit n'est pas conçu pour être utilisé sur des panneaux architecturaux à moins qu'un enlèvement complet ne soit planifié.
- Ne pas diluer ce produit avec de l'eau ou d'autres solvants.
- On peut s'attendre à un temps de dissipation supérieur si le produit n'est pas exposé à la circulation et à la lumière du soleil ou si le produit est appliqué de manière non uniforme ou en couches trop épaisses.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 9.23

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.